ÉDITIONS DES RÉGIONALISMES

Editions des Régionalismes — 48B, rue de Gate-Grenier — 17160 CRESSÉ
ed.regionalismes@free.fr // www.editions-des-regionalismes.com

FICHE BIBLIOGRAPHIQUE

HISTOIRE DE LA MAURIENNE

tome 6 : (1815-1860)

Informations

- auteur | Chanoine Louis Gros
- format | 15 x 21 cm
- nbre de pages | 172
- date d'édition | 20 septembre 2016
- code EDR | ARR512
- langue | français
- prix public TTC | ~~15,95 €~~ 15,50 €
- illustrations | *SANS*
- poids | 260 *G*

ISBN & code EAN13

- isbn | 978-2-8240-0644-4

9 782824 006444

- disponible en livre numérique | pdf / epub

Présentation

La Maurienne, c'est cette vallée de la Savoie passage traditionnel de France en Italie, véritable "clé" du passage des Alpes. Bien évidemment, une telle vallée allait avoir une histoire riche et tumultueuse. Et elle le fut. En voici le sixième tome qui nous fait vivre, le « ré-attachement » au royaume de Piémont-Sardaigne, après plus de vingt années passées au sein de la République française puis du Premier Empire, les aléas de la marche vers l'unité italienne et la cession à la France de Napoléon III en 1860...
Un admirable travail mené sur les archives de la Maurienne permet de restituer, avec minutie et vivacité, l'histoire de ce pays de Savoie.

Le chanoine Adolphe Gros (1864-1945) fut un des érudits majeurs de la Savoie et particulièrement de la Maurienne. Il fut président de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne. Son oeuvre principale et de référence est précisément cette Histoire de Maurienne en quatre tomes parue après sa mort, à partir de 1946. Elle couvre la période allant des origines à la Révolution. Le chanoine Louis Gros, son neveu (1891-1975), se chargea de la poursuivre jusqu'à l'annexion de 1860.
L'Histoire de Maurienne enfin rééditée permettra à tous ceux, intéressés ou passionnés, de pouvoir avoir de nouveau accès à un texte majeur devenu introuvable.

FICHE DÉFINITIVE

Régions

Rhône-Alpes

Thèmes

Savoie / Histoire régionale

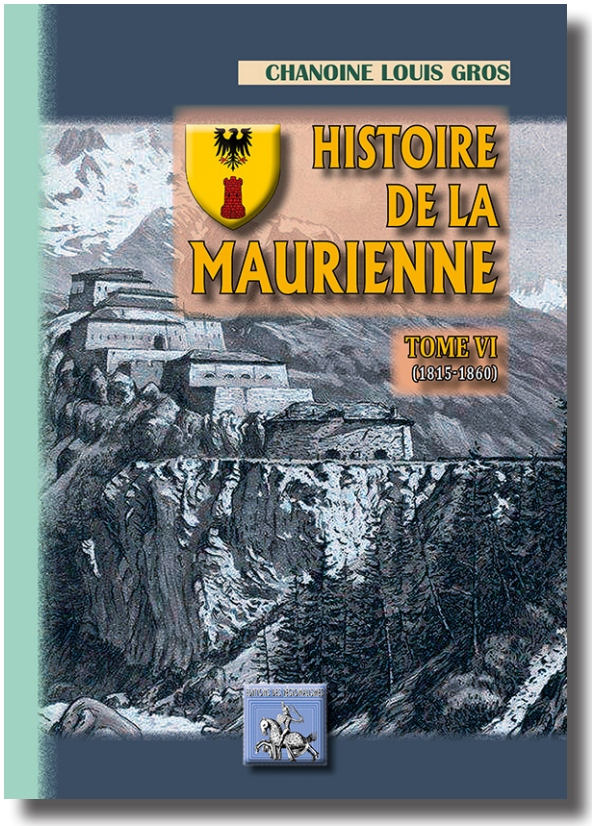

eML | DLCM | 1&1 | GGL | NMG | IMM | CYBL | CAT | WKP | EBY | 2016-B | 6